

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Éditorial

Chères habitantes, chers habitants,

À l'agenda

11 juin /
Portes Ouvertes de l'ADMR

13 juin /
Permanence d'élus

15 au 20 juin /
Braderie •
Bibliothèque

20 & 21 juin /
Fête de la St-Jean

23 juin /
Réunion Publique
« Les Jardins de Soliers »

25 juin /
Permanence mutuelle

27 juin /
Permanence d'élus
Les passeurs de livres •
Bibliothèque

4 juillet /
Twisto Tour

Plusieurs d'entre vous ont dû s'interroger depuis quelques jours sur l'origine de l'arrêt de la fontaine de la place de la Liberté du centre bourg, et d'autant plus pendant cette période de forte chaleur durant laquelle les enfants auraient certainement apprécié de se rafraîchir et de s'amuser.

Comme vous le savez, cette fontaine a déjà connu d'importants dysfonctionnements ces derniers mois. En effet, des travaux et interventions avaient été engagés fin 2025 afin de remédier aux malfaçons constatées et permettre une remise en fonctionnement durable de l'équipement.

Malheureusement, malgré ces démarches, des désordres persistent m'obligeant eu égard à la lecture du compteur d'eau à couper l'alimentation du système. Les constats réalisés montrent en effet qu'une fuite importante demeure présente sur le réseau ou l'ouvrage. Outre des volumes importants de consommation d'eau constatés depuis sa création, c'est près de 700 m³ d'eau qui ont été consommés en seulement quinze jours. Un volume particulièrement préoccupant dans le contexte actuel de vigilance et de maîtrise de la ressource en eau mais également sur le volet financier qu'il n'est pas envisageable de laisser supporter durablement par la commune et donc par les contribuables.

La municipalité est pleinement mobilisée pour identifier précisément l'origine des dysfonctionnements, faire valoir les responsabilités des différents intervenants concernés et entreprendre toutes les démarches nécessaires afin que la commune retrouve un équipement opérationnel et n'ait surtout pas à supporter seule les conséquences financières de cette situation.

Soyez assurés que nous continuerons à vous informer avec transparence de l'évolution de ce dossier.

Lors du conseil municipal du 18 mai dernier, la création du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été officiellement actée. Cette étape importante marque la volonté de la municipalité de renforcer l'accompagnement social et les actions de solidarité au sein de notre commune.

J'ai souhaité constituer ce CCAS avec une représentation la plus large possible. Ainsi, ce sont 16 membres qui composeront cette instance, soit le nombre maximal autorisé par les textes. Ce choix n'est pas anodin : il traduit une volonté claire d'ouvrir largement les échanges, de favoriser la diversité des points de vue et de permettre des discussions constructives dans un esprit de transparence et d'intérêt général.

Le CCAS aura un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants les plus fragiles, dans l'étude des demandes d'aides sociales, mais également dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions solidaires adaptées aux besoins de notre territoire.

Je me réjouis de pouvoir compter sur l'engagement des membres qui ont accepté de participer à cette mission importante pour notre commune et je les en remercie. Leur implication contribuera à faire vivre une politique sociale de proximité, humaine et attentive aux réalités du quotidien.

Suite en page 2

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'information de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe LE ROLLAND

Responsable de la publication /
Patrice BREILLAT

Coordination Mairie /
Maxime JAMET

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Éditorial (suite)

La première réunion du CCAS a eu lieu le 27 mai dernier et a marqué le début concret de ses travaux.

Je souhaite également informer les habitants au sujet du projet éolien « Les Jardinets », projet concernant notre commune.

Ce dossier dont l'origine date de 2021, connaît aujourd'hui une nouvelle étape puisque la demande d'autorisation a été déposée auprès de la préfecture du Calvados dans le courant de mois de mars 2026 par le porteur de projet, la société Alterric. Dans ce contexte, j'ai souhaité que celui-ci puisse venir présenter officiellement le projet devant le conseil municipal.

Cette présentation n'a pas vocation à arrêter une position définitive ni à préjuger des suites administratives qui seront données au dossier. La procédure suit désormais son cours réglementaire et la décision finale relèvera de l'État, et plus précisément de Monsieur le Préfet, à l'issue de l'ensemble des étapes d'instruction et de consultation prévues.

Il m'a néanmoins semblé indispensable que les élus municipaux, qui n'ont jusqu'à présent jamais bénéficié d'une présentation par le porteur de projet, puissent disposer d'une information complète et transparente sur le contenu du dossier ainsi que son calendrier prévisionnel. Cette réunion du conseil municipal ouverte au public se tiendra le vendredi 5 juin prochain à 20h.

Je vous rappelle plusieurs rendez-vous importants qui rythmeront ce mois de juin.

Concernant les projets d'aménagement et d'urbanisme, deux réunions publiques seront organisées afin de permettre à chacun de s'informer et d'échanger sur les futurs aménagements de notre commune et notamment au profit des séniors :

- Le mardi 2 juin 2026 à 18 h à la salle polyvalente en présence de la société mixte Normandie-Aménagement pour évoquer la zone d'habitat « le parc » ;
- Le mardi 23 juin 2026 à 18 h en salle du conseil municipal en présence de l'aménageur « 3 J aménagement », pour présenter le projet du lotissement « les jardins de Soliers » face à la pharmacie.

De plus, je vous donne rendez-vous à l'occasion de notre traditionnelle fête de la Saint-Jean, qui se déroulera les 20 et 21 juin prochains au bois de l'an 2000. Cette année marquera la 48^e édition de cette fête communale, moment incontournable de convivialité, de rencontres et d'animation pour notre commune. Comme chaque année, de nombreux spectacles, concerts et animations viendront rythmer ce week-end festif, grâce notamment à l'implication précieuse de nos associations locales, de tous les bénévoles, de nos commerces et des salariés de la commune toujours très engagés dans sa préparation.

J'invite chaleureusement tous les Solariens à venir partager ces moments toujours mémorables, qui participent pleinement à l'identité et au dynamisme de notre commune.

Avant de conclure cet éditorial et à l'approche des vacances estivales, je souhaite également rappeler aux familles que vous pouvez inscrire les enfants aux activités proposées par le centre de loisirs de la commune durant les mois de juillet et août.

Comme chaque année, notre équipe d'animation préparera un programme riche en découvertes, en activités et en moments de convivialité afin de permettre aux jeunes Solariens de profiter pleinement de leurs vacances dans un cadre adapté et dynamique.

Je remercie sincèrement l'ensemble des animateurs pour leur engagement, leur professionnalisme et leur motivation toujours intacte au service de nos enfants et de nos familles.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement avec toute l'équipe municipale lors des rendez-vous à venir.

Bien à vous,
Philippe LE ROLLAND

Conseil Municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 30 mars 2026

Fixation des indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints et des conseillers délégués est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, fixé aux taux de l'indice brut terminal de la fonction publique suivants :

- **Maire** : 51.6 %
- **Adjoint** : 19.8 %
- **Conseiller délégué** : 6 %

Délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire

L'article L 2122-22 du CGCT permet au conseil municipal de déléguer une partie de ses pouvoirs au maire.

Aussi, une fois les compétences déléguées au maire, le conseil municipal ne pourra plus délibérer sur les domaines concernés (sauf à abroger la délibération portant délégation donnée au maire).

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré

DECIDE de déléguer 24 de ses pouvoirs au maire parmi les domaines prévus par la loi.

ACCORDE au Premier Adjoint ces mêmes délégations en cas d'empêchement du Maire.

NE S'OPPOSE PAS à une subdélégation qui serait donnée par le Maire à des adjoints ou à des conseillers municipaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Mise en place

des commissions municipales

Le conseil municipal, après avoir eu une présentation des différentes commissions proposées par les adjoints et des projets envisagés, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret

ADOPTE la liste des commissions communales suivantes :

- **Commission évènementiel - Culture** :
Patrice BREILLAT, Grégory AUBERT, Katia DARLET, Leo GRIMALDI, Gaëlle LE CAM, Christelle LE ROLLAND, Julien MOEINI.
- **Commission Développement durable** :
Patrice BREILLAT, Sébastien GIRARD, Gaëlle LE CAM, Christophe LEROUX
- **Commission communication** :
Patrice BREILLAT, Léo GRIMALDI, Florent LEMAUVIEL
- **Commission Jeunesse** :
Katia DARLET, Stéphane VITAL, David POUCHAIN, Marie-Laure COUANON
- **Commission associations** :
Katia DARLET et Florent LEMAUVIEL
- **Commission Cadre de vie** :
Julien MOEINI, Aurélie ROUSSEL, Annick BIDEAU, Florent LEMAUVIEL, Patrice BREILLAT, Christelle MARRY, Christelle LE ROLLAND, Catherine MAUPAS

Conseil Municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 30 mars 2026 (suite)

- **Commission Bien-être animal :**
Julien MOEINI, Léo GRIMALDI, Marie-Laure COUANON, David POUCHAIN, Grégory AUBERT, Annick BIDEAU, Florent LEMAUVIEL, Christelle MARRY
- **Commission éducation, périscolaire et petite enfance :** Catherine MAUPAS, David POUCHAIN, Aurélie ROUSSEL, Julien MOEINI, Stéphane VITAL
- **Commission Travaux-patrimoine communal :** Christophe LEROUX, Grégory AUBERT, Sébastien GIRARD, Sara GROSSI
- **Commission Finances :**
Annick BIDEAU, Catherine MAUPAS, Christelle LE ROLLAND, Stéphane VITAL
- **Conseil Municipal Jeunes :**
Marie Laure COUANON, Sara GROSSI, David POUCHAIN
- **Espace de Vie Sociale :**
Marie-Laure COUANON, Sara GROSSI, Christelle MARRY, Julien MOEINI

Election de la commission

d'appel d'offres

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Après avoir pris connaissance du nom des candidats titulaire et suppléants, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Ont obtenu la majorité des voix :

Liste des Membres titulaires :

M. LEROUX Christophe, 19 voix - Mme GROSSI Sara, 19 voix - Mme LE ROLLAND Christelle, 19 voix

Liste des Membres suppléants Mme BIDEAU Annick ; 19 voix - Mme LE CAM Gaëlle ; 19 voix - M. AUBERT Grégory ; 19 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, M Christophe LEROUX, Mme Sara GROSSI et Mme Chritelle LE ROLLAND sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires titulaires, Mmes Annick BIDEAU, Gaëlle LE CAM et M. Grégory AUBERT sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires suppléants.

Désignation des représentant de la commune au CNAS

L'assemblée après en avoir délibéré, décide de désigner Mme MAUPAS Catherine, élue déléguée au **CNAS**.

Espace Loisirs — Bibliothèque — RPE

Retour sur...

Une rencontre en 3 temps

Mardi 15 avril les locaux du Relais Petite Enfance ont accueilli, le temps d'une matinée, une rencontre exceptionnelle entre les enfants du centre de loisirs et les assistantes maternelles fréquentant le Relais.

La matinée, coorganisée par le centre de loisirs, le Relais Petite Enfance et la bibliothèque s'est déroulée en trois temps. Les treize enfants du centre, âgés de 3 à 4 ans, ont d'abord pu évoluer avec les huit enfants accueillis par les assistantes maternelles, pour un temps de jeux libres et d'échanges.

Puis, quatre ateliers créatifs sur la thématique « Les supers légumes ont la patate » leur ont été propo-



sés par Emilie, Mandy, Pauline et Thibault, afin qu'ils puissent repartir avec une œuvre individuelle, mais aussi participer à une œuvre collective en souvenir de cette matinée. Leur arbre est désormais visible dans les locaux du Relais, n'oubliez pas de l'admirer lors de votre prochain passage !

Pour terminer cette riche matinée, des histoires autour du jardin et des légumes ont été racontées par Émilie, l'animatrice du RPE, et Pauline de la bibliothèque, tous les enfants ont fini la séance en dansant avec des foulards colorés et des maracas au rythme de la chanson de Natalie Tual « Avec mon arrosoir » !

Bibliothèque

Un joli voyage à Tahiti, pour grands et petits !



Samedi 23 mai la bibliothèque de Soliers a accueilli le spectacle « La légende du cocotier » de la conteuse Céline Ripoll. Ce spectacle était présenté dans le cadre du festival « Ma Parole », un événement porté par le département du Calvados et organisé par la bibliothèque départementale.

Le centre ESPACES a donc été bercé dès 16h par les chants et



contes tahitiens de Céline, plongeant progressivement les spectateurs dans l'ambiance chaleureuse de Tahiti.

Puis aux alentours de 17h30 un buffet tahitien, offert par l'association Tremplin, fut installé dans le jardin afin que les 63 participants à ce bel après-midi, puissent continuer leur découverte autour d'un goûter.

Céline s'est prêtée au jeu de la dédicace de ses livres, et en simultané, Titaïna Bailleux a proposé une initiation à la gestuelle et aux comptines tahitiennes avec « Mahana Mahana » et « Hoe Ana ». L'après-midi s'est achevé sur un air de ukulélé dans une ambiance chaleureuse.

La bibliothèque tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement : Céline, Titaïna, le public nombreux pour l'intérêt qu'il porte à notre programmation, et les bénévoles sans lesquels cet après-midi n'aurait pas pu être aussi riche.

Māuruuru !

Retour sur...

Comité de Jumelage — Krombach / Soliers

Une soirée festive pour célébrer 30 ans d'amitié avec Krombach



Présentation de la nouvelle charte signée par les représentants des deux villes

Quelques jours seulement après avoir fêté en Angleterre, le 40^e anniversaire du jumelage de Soliers et d'Ippepen, le Comité de Jumelage de Soliers a organisé le samedi 16 mai une magnifique soirée à l'occasion des 30 ans du jumelage avec le village allemand de Krombach. Cet événement chaleureux et convivial est venu clore un week-end d'échanges après une journée passée à Saint-Vaast-la-Hougue la veille, entre familles allemandes et françaises avec en supplément, une belle traversée en bateau sur l'île de Tatihou.

Parmi les invités d'honneur à cette soirée anniversaire figurait le maire de Krombach, M. Peter Seitz, venu spécialement d'Allemagne avec une délégation d'amis allemands particulièrement appréciés pour leur gentillesse et leur bonne humeur tout au long de la soirée. Invités à venir partager également cet événement, M. Patrice Breillat, Mmes Katia Darlet et Catherine Maupas, maires-adjoints ont répondu présents à l'invitation de Mme Martine Sosson, co-Présidente du Comité de Jumelage.

Lors de l'ouverture officielle, M. Breillat, 1^{er} Adjoint au Maire qui suppléait M. Philippe Le Rolland, Maire de Soliers, absent pour l'occasion et excusé, et M. Peter Seitz, ont chacun pris la parole tour à tour pour rappeler l'importance des liens tissés depuis maintenant trois décennies entre les deux communes. Les discours ont mis à l'honneur les valeurs de partage, de fraternité et de coopération qui font vivre, année après année, cette belle amitié franco-allemande. À l'issue de ces interventions, une charte officielle a été signée afin de renouveler symboliquement et officiellement le jumelage entre les deux communes, réaffirmant ainsi la volonté commune de poursuivre cette belle aventure humaine et européenne pour les années à venir.

Suite page suivante



Retour sur...

Comité de Jumelage – Krombach / Soliers (suite)

Les visiteurs allemands ne sont pas venus les mains vides. Ils ont offert à la commune un superbe cadeau : un immense transat en bois qui sera prochainement installé dans les jardins de la mairie de Soliers, symbole durable de cette amitié entre nos deux villages. Après un apéritif dînatoire convivial, les invités se sont retrouvés autour d'un excellent repas préparé par M. Julien Joly, traiteur bien connu de la commune, dont les plats ont été très appréciés.



Le cadeau très original offert par nos amis allemands



Sébastien Calbry, magicien illusionniste

Côté animation, l'ambiance s'est ensuite poursuivie en musique avec les musiciens du groupe Bacchanale. Avec leurs airs traditionnels et leur énergie communicative, ils ont rapidement entraîné le public sur la piste de danse. La soirée a également été marquée par la prestation d'un magicien talentueux qui a émerveillé les convives avec des tours aussi impressionnants qu'inattendus, ajoutant une touche de mystère et de spectacle à cette belle célébration.



Dans une ambiance joyeuse et fraternelle, les festivités se sont prolongées jusqu'à 1 heure du matin, concluant ainsi une soirée réussie et riche en souvenirs pour tous les participants. Chaque couple allemand s'est vu offrir un coffret de vin en l'honneur des 30 ans du jumelage. Une belle manière de célébrer 30 ans d'amitié entre Soliers et Krombach, avec l'envie partagée de faire vivre encore longtemps ce précieux jumelage. Martine Sossou et tous les adhérents du jumelage allemand seront heureux de recevoir de nouvelles familles d'accueil, n'hésitez pas à les rejoindre !

Patrice Breillat



Les danses traditionnelles en costume d'époque effectuées par l'Association Bacchanale

Bradétié

de la Bibliothèque de Soliers

TOME 10



Romans adultes
& jeunesse
DOCUMENTAIRES
Albums
MAGAZINES



Du lundi 15 au samedi 20 juin 2026
sur les horaires d'ouverture de la Bibliothèque



Paiement par chèque ou espèces uniquement
Recettes entièrement reversées au profit des Restos du Coeur





Fête St-^{48^e}Jean de la

2 jours de fête au Bois de l'An 2000

Programme bientôt disponible

LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SOLARIENNES, VOUS INVITE À VENIR FÊTER LA SAINT-JEAN

Samedi 20 • Dimanche 21 Juin 2026



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

réservée aux riverains proches de l'opération

Projet immobilier
"Les Jardins de Soliers"
rue de Four

23
juin

18h

Salle du Conseil



Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter le projet en détail et de répondre à vos questions.

Votre présence est importante.
En tant que riverains, votre information et votre participation sont essentielles.



BIBLIOTHÈQUE DE SOLIER
**LES PASSEURS DE LIVRES
DE LA BIBLIOTHÈQUE**



**VEZ ÉCHANGER EN TOUTE SIMPLICITÉ
SUR VOS DERNIERS COUPS DE CŒUR.**

Partagez vos lectures avec l'équipe autour d'une petite collation.
Pas d'âge limite, ni de lecture imposée !

Rendez-vous à la bibliothèque // Entrée libre

 bibliotheque@soliers.fr
 02.31.23.14.80
 [BibliothèqueSoliers](#) 





Espace de Vie Sociale

Une rencontre inter-EVS conviviale entre Soliers et Saint-Pair-sur-Mer !

Ce mercredi 27 mai, Soliers a eu le plaisir d'accueillir les habitants de l'EVS de Saint-Pair-sur-Mer sous un soleil rayonnant. Les participants ont pu se rencontrer autour d'un café afin de faire connaissance et de découvrir le fonctionnement de chaque EVS. Un moment riche en partage et en convivialité qui s'est poursuivi par une visite de Soliers, animée par Luc Darlet, membre du groupe mémoire de l'EVS de Soliers. Cette balade a permis aux Manchots comme aux habitants de Soliers de découvrir ou redécouvrir la commune à travers un nouveau regard. Cette promenade a creusé les estomacs de nos visiteurs, qui ont ensuite pu se restaurer autour d'un buffet partagé mettant à l'honneur les produits locaux. Pour clôturer cette rencontre, une visite de l'usine de teillage de la Coopérative linière de Cagny a été organisée par deux membres de la coopérative.



Habitants du territoire comme visiteurs d'un jour ont ainsi pu découvrir un savoir-faire présent tout autour de nous, mais encore méconnu pour certains. Une découverte ludique et enrichissante permettant de comprendre comment ces champs bleus qui nous entourent finissent pour la fabrication de nos vêtements...

mais pas seulement ! Cette journée a été un merveilleux moment de bienveillance et d'échanges entre habitants, permettant de créer des liens entre les deux communes. Les participants se sont d'ailleurs promis d'organiser le match retour fin septembre afin de poursuivre cette découverte de nos EVS et des savoir-faire locaux !

Une soirée conviviale pour remercier les bénévoles de l'EVS



Afin de remercier chaleureusement les bénévoles de l'Espace de Vie Sociale (EVS) pour leur engagement, leur disponibilité et leur investissement tout au long de l'année, une sortie conviviale a été organisée au bowling suivi

d'un repas au restaurant. Entre parties de bowling, échanges, rires et convivialité autour d'un bon repas, cette soirée a été l'occasion de renforcer les liens entre bénévoles et professionnels

mais aussi de valoriser l'esprit de solidarité qui anime l'EVS au quotidien.

L'engagement des bénévoles contribue pleinement à faire vivre les projets et les actions en direction des habitants.

Cette soirée était une belle façon de les remercier pour leur implication et leur volontariat.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre énergie, votre bonne humeur et votre engagement au sein de l'EVS.

À vos agendas :

Calendrier prévisionnel de l'été 2026

D'autres animations seront proposées tout au long de l'été à l'EVS.


La plaquette d'animations estivales sera disponible en juin dans vos boîtes aux lettres, à l'EVS ou lors de la fête de la Saint-Jean. **Venez à notre rencontre !**

OUVERT À TOUS LES HABITANTS !

JUILLET 2026					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3 PORTES OUVERTES PERMANENCE Inscriptions	4 PORTES OUVERTES PERMANENCE Inscriptions
6 PORTES OUVERTES PERMANENCE Inscriptions	7 Atelier cuisine	8 FESTYLAND 	9 Promenade champêtre	10 SOIREE JEUX INNOVANTS EN EXTERIEUR	11
13 Fermé	14 FERIE	15 Kfé des habitants et permanence	16 Hors les murs	17 Sortie plage de Ouireham avec le dispositif CAF un été en plein air	18
20 Kfé des habitants et permanence	21 Atelier cuisine	22 Théâtre équestre de la POMMERAYE 	23 Création florale 	24	25 GRANVILLE Musée DIOR 
27 Kfé des habitants et permanence	28 SORTIE vélo ou rando en famille pique-nique au Bois de l'An 2000	29 Atelier danse indienne	30	31 SOIREE BARBECUE	

Pensez à vous inscrire auprès de notre animatrice :

 espacecitoyen@soliers.fr

 06 23 91 46 42

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille **gratuitement**

Espace de Vie Sociale

Espace Pierre Elie 10 rue des écoles
14540 SOLIERS

Lundi
1^{er} juin 2026
9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Lundi
15 juin 2026
9h00 – 12h00

RDV COLLECTIF

Moyens de paiement en ligne

Lundi
29 juin 2026
9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Mercredi
1^{er} juillet 2026
14h00 – 16h00

RDV COLLECTIF

Contrôle parental

Contact : 06.98.64.79.71

maximilien.carpentier@calvados.fr





Mercredi Loisirs — Du 29 avril au 1^{er} juillet 2026

« Les enfants de la Nature : Mission reconnexion »



137 enfants se sont retrouvés pour jouer ensemble et partir à la recherche des 15 monuments emblématiques de pays européens (la tour de Pise, le parthénon d'Athènes, la porte de Brandebourg de Berlin...) égarés par Cormi-chouette, la mascotte du centre de Cormelles. Et grâce à tous les enfants, c'est mission accomplie !

L'année prochaine, c'est nous qui recevrons les copains à Soliers pour une nouvelle édition !

Sur ces mercredis, les animateurs font rimer activités avec nature ! Construction de maisons de fées, théâtre d'ombre et de verdure, marque-page nature... Tant de façon de se reconnecter à notre environnement.

Moment fort de ces mercredis, nous avons participé le 6 mai dernier à la « Fête de l'Europe ». Journée festive organisée en partenariat avec les structures enfance des villes de Cormelles-le-Royal, Mondeville, Fleury-sur-Orne et Iffs.

Vacances d'été 2026 — du 6 juillet au 31 août

« Bienvenue au Camping »

Vous ne partez pas en camping cet été ? Pas de souci, c'est le camping qui vient à vous 😊

Deux mois placés sous le signe de la convivialité, du voyage et de la détente.

Chaque semaine, l'équipe d'animation proposera aux enfants le plein d'activités sur le centre... mais aussi au bois de l'An 2000. Et comme d'habitude, des sorties viendront pimenter ces semaines. Une belle façon de profiter à fond de l'été !

Nouveauté cette année, une « animation camping » sera également proposée tous les vendredis après-midi : tournoi de pétanque, olympiades, loto, karaoké... Des temps festifs et conviviaux auxquels les familles pourront également participer 😊 Alors on compte sur vous !

Renseignement & inscriptions : enfance@soliers.fr





Espace Jeunes — Local — CMJ

Entre travail intérieur et jeux extérieurs



Les mercredis :

Sur cette période nous avons pu profiter du beau temps ainsi que de la bonne humeur au Local, à travers des activités extérieures comme du foot ou encore des jeux d'eau. Nous avons également mis en place un nouveau cycle avec Samuel, en service civique, autour de la prise de parole et de l'introspection personnelle. Différentes activités ont été mises en place en ce sens, comme un « Questions pour un Champion », un débat mouvant ou encore un musée des souvenirs personnels.

La fin de l'année scolaire approche, c'est donc l'occasion pour ceux qui le souhaitent de venir découvrir le Local Jeunes pour la rentrée 2026-2027, le samedi 13 juin de 14h00 à 18h00 : porte-ouverte !



Le CMJ :

Lors du mois de mai, le CMJ s'est réuni à l'occasion de la commémoration du 8 mai à la mairie de Soliers, cérémonie à laquelle les jeunes élus ont pu participer en lisant un très beau texte « Liberté » de Paul Eluard, ainsi qu'en étant présents au verre de l'amitié qui a suivi. Le CMJ travaille également sur la préparation du bal des CM2.



EN JUIN À LA BIBLI'

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h – 19h
Mardi : 16h – 18h
Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
Vendredi : 14h – 19h
Samedi : 10h30 – 12h30

L'inscription à la bibliothèque c'est :

- une carte unique et GRATUITE
- des prêts dans l'intégralité du réseau
- un catalogue commun
- des ressources numériques
- une navette de retours

ANIMATIONS



BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 10 juin & 8 juillet , de 9h30 à 10h30 à la bibliothèque.
Temps de lecture et de partage pour les tout-petits et leur famille.
De 0 à 3 ans, sur inscription.



BRADERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU 15 AU 20 JUIN

La 10^e édition de la braderie de la bibliothèque revient !
Retrouvez à la vente, les documents retirés de nos collections ces derniers mois ! Les recettes seront reversées aux Restos du Cœur du Calvados.
En espérant vous y voir nombreux !



LES PASSEURS DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 27 juin, à partir de 10h à la bibliothèque.
Venez échanger, en toute simplicité, sur vos derniers coups de cœur et ceux de l'équipe autour d'une petite collation.
Il n'y a pas d'âge, ni de lecture imposée, venez nombreux !



NOUVEAUTÉ !

**TOUS LES VENDREDIS, VOUS
POUVEZ DÉSORMAIS CONSULTER
LE JOURNAL "LIBERTÉ" DANS
VOTRE BIBLIOTHÈQUE.**

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Prêts d'été

du 22 juin au 1er août 2026

20 documents





Retour le 1er septembre !

Venez préparer vos lectures estivales !

Fermeture

du lundi 3 août inclus au samedi 22 août inclus

Rendez-vous le lundi 24 août !

 bibliotheque@soliers.fr
 02.31.23.14.80
  BibliothequeSoliers



Informations Générales

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Comparez votre Mutuelle

Prochaine permanence :

Jeudi 25 juin 2026

Sur inscription au **09.51.44.75.00**

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h

Mardi 15h-17h

Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de **prendre rendez-vous** sur ces mêmes créneaux.

État Civil

DÉCÈS :

01/05/26

Paul BRIN

Nos sincères condoléances à la famille

NAISSANCES :

09/05/26

Orso GENISSEL

Fils de Quentin GENISSEL
& de Marie BONUTTO

10/05/26

Diana EID

Fille de Beshar EID & d'Aya SALEM

*Nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue aux nouveau-nés.*



Permanences d'élus

Comme nous nous y sommes engagés lors de la campagne municipale, les premières permanences d'élus ont été mises en place dès le mois d'avril. Vous êtes reçus au fil de l'eau, sans rendez-vous. Nous serons très heureux de vous accueillir en mairie, entre 10h & 12h :

Samedis 13 & 27 juin 2026

Votre équipe municipale

BIEN VIVRE ENSEMBLE

DES RÈGLES SIMPLES POUR LE RESPECT DE TOUS

① TAILLE DES HAIES

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter.

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines. Hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.



② BRUITS

Même dans son propre jardin, l'utilisation de certains outils est encadrée, car ils sont susceptibles de provoquer une nuisance sonore pour le voisinage.

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille-haie, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.



③ ANIMAUX

Tous les chiens et chats doivent être porteurs d'une puce sous-cutanée.



Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (voiries, trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être tenus en laisse par leur maître.

Les déjections doivent bien évidemment être ramassées.

CHIENS DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} CATÉGORIE



À RETENIR

- Déclaration à la Mairie obligatoire
- Permis obligatoire après formation et évaluation comportementale

④ STATIONNEMENT

Afin d'assurer une circulation fluide, la sécurité de tous et une entente cordiale entre voisins, le stationnement des véhicules motorisés est soumis à quelques règles mais aussi au bon sens de chacun :



• Le stationnement sur les trottoirs est interdit (sauf pour les zones délimitées). Un trottoir doit être utilisable par une poussette ou un fauteuil roulant.



• L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage piéton est également interdit.



• Le stationnement devant une entrée de parking privé ou d'une habitation, si le véhicule gêne l'arrivée ou le départ d'une autre voiture, n'est pas autorisé.



• Le stationnement est très gênant devant une bouche d'incendie ou une signalisation routière et sur une place réservée aux personnes en situation de handicap.



• Le stationnement est abusif lorsque la voiture est garée depuis plus de 7 jours.



• Le stationnement est dangereux quand une voiture est garée dans un virage, sur une intersection, ou qu'elle gêne la circulation...

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes** !



Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces



Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur



Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage



Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé



Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur



N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue



Fermez vos clayettes Remplacez les clayettes cassées



Verrouillez votre porte même en cas de courte absence



Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile



Installez des dispositifs de sécurité passive



Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle Compactez-les ou recyclez-les



Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison



#ContreLesCambrjolages

Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ



TWISTO

TOUR

2026



SAMEDI
4 JUILLET
11H À 17H

SOLIERS

PLACE DE LA MAIRIE

- CONSEIL
- VENTE
- INFORMATION VÉLO
- CRÉATION
D'ABONNEMENTS
SCOLAIRES

OFFRE DÉCOUVERTE

PROFITEZ
DE **5 VOYAGES**

au prix de

5€*

* Pour toute création gratuite de votre première carte Twisto Abonnement.

twisto
Les mobilités
de Caen la mer


Caenamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

La rentrée se prépare maintenant avec **TWISTO!**

L'entrée en 6^{ème} est un moment important qui marque l'arrivée au collège et le début de l'indépendance. C'est peut-être également la première fois que votre enfant utilisera seul le bus, le car ou le tramway.

Pour faciliter ce nouveau départ, nous vous proposons de tester GRATUITEMENT le réseau Twisto avec votre enfant*, grâce à deux billets gratuits chargés de 2 voyages.

Et pour préparer la rentrée encore plus sereinement, nous lui créons sa carte Twisto Atoumod dès maintenant et gratuitement*.

COMMENT OBTENIR MES TICKETS GRATUITS ET LA CARTE TWISTO ATOUMOD ?*



Sur la **E-BOUTIQUE**

En vous connectant directement sur la **e-boutique** depuis twisto.fr :

- 1 Créez votre compte client en suivant les étapes.
- 2 Puis, créez la carte Twisto Atoumod de votre enfant.



Sur votre **MOBILE**

En complétant le formulaire depuis ce **QR CODE**.



Auprès d'un **CONSEILLER**

Lors du Twisto Tour (retrouvez toutes les dates sur twisto.fr)

La demande doit s'effectuer **avant le 10 juillet 2026**

Une fois la demande effectuée, nous vous enverrons gratuitement à votre domicile :

- 2 billets sans contact** chargés de 2 voyages chacun (soit 1 aller/retour par personne)
- 1 carte Twisto Atoumod au nom de votre enfant.

Dès réception, vous avez jusqu'au 1^{er} septembre 2026 inclus pour utiliser vos billets sans contact sur toutes les lignes du réseau Twisto (bus et tramway). Passé cette date, ils ne seront plus utilisables sur le réseau.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS LORS DE LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE ?

N'hésitez pas à contacter un conseiller Twisto par mail à clients@twisto.fr ou par téléphone au 02 31 15 55 55

*Offre réservée aux nouveaux clients Twisto. **Billets non échangeables, ni remboursables.

PORTE OUVERTE



JEUDI

11 JUIN, 2026
9H30 - 12H

**ADMR de
Bourguébus**
41 Rue du Val ès
Dunes
14540
Bourguébus



VOUS RECHERCHEZ UN MÉTIER QUI A DU SENS ?

- ✓ Une reconversion professionnelle
- ✓ Un travail proche de chez vous
- ✓ Un job étudiant flexible
- ✓ Un rythme adapté à votre vie
- ✓ Un complément de revenu retraite
- ✓ Un emploi avec des avantages financiers

VENEZ AVEC OU SANS VOTRE CV



Pour plus de renseignements
recrutement14@fedel4.admr.org
02 31 26 84 84

*Nos salariés
témoignent !*





Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique au mois de **juin 2026**



Pour ce mois de juin, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" vous propose de participer à ses activités et à partager vos passions avec ses adhérents.

Mercredi 10 juin de 14h00 à 17h00

Salle communale au rez-de-chaussée

Identification de timbres, de monnaies et de billets Echanges entre adhérents

Samedi 13 juin de 11h00 à 16h00

Visite du musée de la Monnaie de Paris dans le cadre de la sortie annuelle du C-Hi-Nu-Phi

Dimanche 14 juin de 12h00 à 18h00

Repas de cohésion, adhérents et familles au siège social de l'association

Samedi 20 et dimanche 21 juin de 14h00 à 18h30

Animation de jeux d'adresse à la fête de la St Jean, au bois de l'An 2000 à Soliers

Samedi 27 juin de 14h00 à 17h00

Salle communale au rez-de-chaussée

Préparation de l'exposition de fin d'année sur le thème de la musique

- Atelier "Juniors" (14h30-16h00)

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET

P° : 06.56.71.13.40

chinuphi@laposte.net

Caen Sud GR

Deux solariennes emmènent Caen Sud Gr aux championnats de France

Dimanche 17 mai avait lieu le championnat régional à Bonsecours où le club a eu l'immense joie de voir deux gymnastes : Margaux Le Coguic et Suzie Saulnier se qualifier pour les championnats de France qui se dérouleront à Metz les 13 et 14 juin.



Une immense fierté pour le club, qui voit ainsi Margaux et Suzie récompensées de leur investissement. Depuis deux ans, elles travaillent ensemble en duo et enchaînent les heures d'entraînement chaque semaine avec passion et persévérance.

Leur saison confirme leur progression : championnes départementales en février à Soliers, puis vice-championnes interdépartementales au mois de mars à Coutances, Suzie et Margaux poursuivent aujourd'hui leur belle aventure

Les membres du bureau tiennent à remercier chaleureusement et féliciter leur entraîneur Léa Duvey pour son travail au quotidien avec les filles et pour son investissement au sein du club.



PORTES Ouvertes

CAEN SUD GR

Viens découvrir la GR!

DU 9 JUIN AU 4 JUILLET

CAEN SUD GR

SOLIERS | FRENOUVILLE | MONDEVILLE

Du baby au LOISIRS ET COMPÉTITION

DEMANDE D'INFO ET INSCRIPTION À : entraîneurcaensudgr@gmail.com

Paroles de Groupes

Désormais vous retrouverez cette page de libre expression ouverte aux conseillers municipaux dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité. L'espace est calculé de façon à respecter à parts égales la représentation des deux groupes formés au sein du Conseil Municipal de Soliers.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Une opposition, oui mais...

Dans toute assemblée démocratique, la pluralité des opinions est légitime et mérite le respect. Dernièrement, dans le Soliers Infos de mai, vous avez pu lire une tribune de l'opposition que les élus de la majorité municipale ont évidemment accepté de publier. Chacun est libre d'exprimer ses convictions et de défendre sa vision de l'intérêt communal. Toutefois, si l'on choisit de se positionner dans une logique d'opposition permanente, il convient d'en mesurer pleinement les conséquences.

L'opposition est un droit ; elle ne doit jamais devenir une posture systématique. Car à partir du moment où le refus d'une main tendue l'emporte sur la recherche d'équilibre, le dialogue s'affaiblit, la confiance se fragilise et les conditions d'un travail collectif deviennent plus difficiles à réunir.

Notre commune mérite mieux que des divisions durables. Elle a besoin de responsabilité, de hauteur de vue et d'un engagement sincère au service de l'intérêt général. La sagesse impose parfois de dépasser les clivages afin de

construire, ensemble, des solutions utiles et durables pour nos habitants.

Ce message n'est ni un reproche, ni une remise en cause des convictions de chacun des membres de l'ancienne municipalité conduite par M. Jouin. Il est juste un appel à la mesure et à l'esprit de responsabilité. Car diriger une commune exige non seulement des idées, mais également la capacité à dialoguer, à entendre et à avancer collectivement dans un climat de respect mutuel. C'est aussi ça, le lien retrouvé !

L'avenir de Soliers et plus largement de notre territoire dépendra toujours de notre capacité à travailler ensemble plutôt que de notre volonté à nous opposer.

Patrice BREILLAT
pour le Groupe de la Majorité Municipale
Soliers, le lien retrouvé

GROUPE DE L'OPPOSITION

Chère Solarienne, cher Solarien,

Comme énoncé précédemment, nous avons transmis à Monsieur le Maire la liste des projets initiés et des projets en cours pour lesquels nous souhaitons connaître leur état d'avancement. En raison d'un ordre du jour de conseil dense le 18 mai, la tenue d'une commission dédiée aura lieu le 29 juin, et il nous est demandé de transmettre toutes nos connaissances et documents nécessaires pour comprendre ces projets. Rappelons qu'il s'agit de projets dont les devis, les plans, la mention dans les comptes-rendus de réunion sont présents en mairie ; notre question est de savoir si une suite est déjà donnée, en cours, si des travaux sont reportés ou suspendus. Les travaux à faire en urgence sont connus.

La densité de l'ordre du jour n'a pas empêché le vote de la délibération sur le règlement intérieur du conseil municipal mais avec la communication du texte en question le jour-

même du conseil. Nous ne disposons plus désormais que d'un droit d'expression limité à 1700 signes, soit l'équivalent d'une demi-page, pour vous informer. Cela oblige à être précis et concis.

Nous vous informons également de la démission de Sara GROSSI, qui ne souhaite pas continuer. Nous serons en mesure de vous informer de la personne prenant sa suite dans les prochains jours.

Nous vous rappelons notre mail :
soliersaujourd'huietdemain@gmail.com, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions !

Florent LEMAUVEL
pour le Groupe de l'Opposition Municipale
Soliers Aujourd'hui et Demain



Livraison de Fuel

Mercredi 1^{er} juillet 2026

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

M. LECHEVALLIER
☎ : 02.31.23.10.40.

Petites Annonces

Recherche d'emploi

Aide-ménagère recherche des heures de ménage payées en tickets CESU (crédit d'impôt).

Contactez Mme Delorme au **0670103273**

Trouvé

- ✓ 1 doudou renard jaune
- ✓ 1 chaînette trouvée rue de la Libération
- ✓ 1 enveloppe (pour Quatrem) trouvée sur la piste cyclable (Carrefour Contact)

Contactez la mairie au 02.31.15.68.68

Horaires d'ouverture

Mairie & Agence Postale



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Sauf mardi matin & mercredi après-midi*

Samedi* : 10h00 > 12h00

*Fermé le mercredi et samedi pendant les vacances scolaires

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre E.S.P.A.C.E.S



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h

Mardi > 16h-18h

Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h

Vendredi > 14h-19h

Samedi > 10h30-12h30

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr

Assistante Sociale

Maison Départementale
des Solidarités

I/s :

12 boulevard Yitzhak Rabin

Tél : 02 31 57 14 14



Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :

Tél : 02 31 15 31 95

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 31 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h



Aide aux familles et aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecins :

Dr BELIN

Tél : 02 31 23 13 24

Dr ARNAUDY

Tél : 02 31 23 13 24

Sage-femme :

Dr PASSAVANT

Tél : 06 66 56 80 26

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h à 18h00

À détacher & à conserver

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 20h15

Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 20h15
Samedi
8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :
Du lundi au vendredi
8h15 à 17h00
Samedi
8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Vendredis 5, 12, 19 et 26 juin

Vend. 3 et 10, sam. 18 & vend. 24 et 31 juillet

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 8 & 22 juin

Lundis 6 & 20 juillet

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Juin / Juillet 2026

Mardi 2 juin	Vendredi 3 juillet
Vendredi 5 juin	Mardi 7 juillet
Mardi 9 juin	Vendredi 10 juillet
Vendredi 12 juin	Mercredi 15 juillet
Mardi 16 juin	Vendredi 17 juillet
Vendredi 19 juin	Mardi 21 juillet
Mardi 23 juin	Vendredi 24 juillet
Vendredi 26 juin	Mardi 28 juillet
Mardi 30 juin	Vendredi 31 juillet

À détacher & à conserver



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

À détacher & à conserver

LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • **Infos : 02 31 15 68 68**

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en qualité de : (1) _____

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : _____

Nom, prénom ou raison sociale : _____

adresse, téléphone : _____

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom : _____

adresse, téléphone : _____

À _____ le _____ signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...